

CAPN TABLEAUX D'AVANCEMENT 2015 DES AGENTS TECHNIQUES

Déclaration liminaire

Il se joue actuellement en Europe un drame digne de l'antiquité qui nous interpelle tout particulièrement.

En Grèce, un gouvernement élu démocratiquement est sommé par des «instances supérieures» de renier ses promesses électorales et de renoncer à sa politique.

Le choix est simple : rembourser ses dettes, même s'il faut pour cela renoncer à payer les fonctionnaires et les pensions des retraités, ou sortir de l'Union européenne.

On a même trouvé un nom pour la punition : Grexit . Et même si exit est un mot latin, impossible de ne pas déceler l'accent de Washington dans le mot exit prononcé à la mode FMI.

Dans ce cas doit-on considérer la crise grecque comme un laboratoire ou comme une répétition ?

Il n'est pas indifférent que l'affaire se joue entre l'Europe et la Grèce, car si la Grèce a une énorme dette envers l'Europe (ce qu'elle ne nie pas) l'Europe a envers la Grèce une dette incommensurable.

Il y a 2500 ans dans ce pays, des hommes inventaient la démocratie ; le concept et le mot pour le designer : Pouvoir ou Gouvernement du peuple.

Cette démocratie dont l'occident est si fier qu'il n'hésite pas à l'imposer dans le monde à coups de Raffales et de Tempêtes du désert alors que chez nous on l'attaque sans scrupule ; allant même jusqu'au déni de démocratie comme on l'a vu lors de certains référendums concernant l'Europe.

Car si la Grèce a inventé la démocratie elle a également forgé le concept de Ploutocratie.

Le gouvernement des riches. Cette finance si clairement identifiée naguère comme l'ennemi par un candidat à la présidence qui depuis s'est rangé au principe de réalité.

Les grecs de l'antiquité si jaloux de leur indépendance étaient eux aussi soumis à des instances supérieures. Des dieux vindicatifs et jaloux prenaient plaisir à intervenir dans les affaires humaines généralement pour les compliquer.

Il fallait se gagner leurs faveurs par des sacrifices dont les plus connus, les hécatombes, résonnent encore douloureusement à nos oreilles. On s'adressait à eux par l'intermédiaire de prêtres qui interprétaient le vol des oiseaux, le passage des nuages ou lisaient dans les entrailles des animaux.

De nos jours de nouveaux dieux interfèrent dans les affaires des hommes en toute impunité : les milieux financiers, les banques, qui ont même forgé un concept définissant leurs pouvoirs exorbitants : Too big to fall, trop gros pour tomber.

En effet la chute ou la faillite d'un de ces monstres bancaires entraînerait de tels désordres dans l'économie mondiale qu'ils savent pouvoir compter sur l'intervention des états.

Montreuil 19/06./2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Dans le rôle des prêtres, nos économistes distingués sont parfaits, interprétant la volatilité des marchés et scrutant les modèles que leur crachent leurs ordinateurs. Qu'importe s'ils se trompent ; au bout il peut y avoir le Nobel d'économie celui qui est juste avant le Nobel d'astrologie !!!

Les dieux grecs pour punir les rebelles inventaient des supplices cruels qui en outre avaient la particularité de se répéter à l'infini.

La dette grecque, écrasante, évoque le rocher que Sisyphe roulait au sommet d'une montagne d'où il retombait infailliblement.

Et le remboursement de la dette, dont les intérêts n'en finissent pas d'enfler, fait penser au tonneau des Danaïdes qu'il s'agissait de remplir alors même qu'il n'avait pas de fond.

La punition de la Grèce sera-t-elle aussi exemplaire ?

Face aux ploutocrates Athènes résiste ; en Espagne des élus issus du mouvement des indignés dirigent désormais Madrid, Barcelone, Valence et Saragosse. Pendant ce temps là, en France, on réforme le code du travail quitte à passer en force ; ceux qui résistent sont accusés de couler la France.

Qu'importe ! Traversant le temps et l'espace nous arrivent les mots de Sophocle un des pères de la tragédie : « les cruautés du monde sont nombreuses mais l'homme les surmonte toutes. »

Dans le cadre de cette CAPN de tableau d'avancement, la DGFIP pourrait être tentée de prendre ce propos sous l'angle de la rhétorique mais en y réfléchissant un peu plus, cet asservissement aux dieux de la finance détermine bien évidemment un plan de qualification contraint et restreint pour les agents techniques.

C'est pourquoi, dans le cadre de la carrière actuelle, la CGT Finances Publiques condamne les contraintes budgétaires qui limitent le nombre de promus aux tableaux d'avancement et empêchent nombre d'agents d'accéder à l'indice terminal du dernier grade avant leur retraite.

A l'étude du projet de tableau d'avancement de la direction concernant l'accès au grade d'agent technique de 1ère classe, le plan de qualification ministériel donnait la possibilité de promouvoir 127 agents sur une base estimée à 319 agents.

Même si ce quota est loin de répondre à nos revendications, la direction générale ne nous propose que 22 agents à promouvoir sur les 319 !?

Tous les agents non retenus sont des agents titularisés en 2014 dans le cadre de la loi Sauvadet qui remplissent parfaitement les conditions statutaires requises.

Notre administration semble légitimer son projet au motif que ces agents ne remplissent pas une condition « utile », à savoir l'absence de notation dans leur grade de sélection.

Les agents concernés ont été précarisés, de par leur ancien statut de non titulaire, depuis de nombreuses années et le refus de les intégrer à ce projet d'avancement ne répond pas à leur déroulement de carrière déjà très long au sein de notre réseau.

De plus, le plan de qualification de l'année 2016 sera encore plus contraint puisqu'il ne prend d'ores et déjà pas en compte tous les agents non retenus cette année et que le taux de promus/promouvables sera en baisse !?

La CGT Finances Publiques revendique un déroulement de carrière linéaire et une promotion des agents au grade supérieur dès qu'ils remplissent les conditions statutaires requises, assurant le droit légitime de tout agent à un déroulement de carrière digne de ce nom.

C'est pourquoi, nous demandons que tous ces agents soient réintégrés dans votre projet d'avancement et que le nombre de promus soient a minima égal à la proposition budgétisée de notre ministère.

Les élus CGT Finances Publiques

Lionel Pilet, Cedric Perdigon, David Dakiche, Kamel Mesbah, Olivier Boutarin